



## **CODE DE CONDUITE POUR LES ÉLÈVES D'AUTOBUS**

- 1. Suivez les instructions du conducteur.**
- 2. Soyez à l'emplacement de l'arrêt d'autobus qui vous a été assigné 10 minutes avant l'heure de ramassage.**
- 3. Obéissez au patrouilleur d'autobus.**
- 4. Soyez courtois et respectueux en tout temps.**
- 5. Tenez à l'écart de la partie de la route qui a été parcourue sur le chemin de l'arrêt d'autobus.**
- 6. Ne prenez que l'autobus qui vous a été assigné.**
- 7. Monter à bord et ne débarquer de l'autobus qu'aux arrêts d'autobus assignés.**
- 8. Gardez des livres, des boîtes à lunch et des articles encombrants sur les genoux.**
- 9. Laissez les fenêtres fermées, à moins que le chauffeur d'autobus ne l'autorise à s'ouvrir.**
- 10. Gardez les bras et la tête à l'intérieur du bus en tout temps.**
- 11. Ne transportez pas d'objets ou de matériaux potentiellement dangereux ou douteux dans l'autobus.**
- 12. Ne mangez pas et ne mâchez pas de gomme dans cet autobus.**
- 13. Restez assis pendant que l'autobus est en mouvement.**
- 14. Les appareils de musique personnels (mp3, téléphones, iPods) doivent être utilisés avec des écouteurs.**
- 15. Il est strictement interdit de fumer et de vapoter.**
- 16. Tous les étudiants seront tenus responsables des dommages / vandalisme à cet autobus.**